

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 27 avril 2022

### UNE NOUVELLE OFFRE URBANEO POUR RELEVER LE DEFIL DU COVOITURAGE COURTE DISTANCE.

Le covoiturage (spontané ou organisé) peut être une solution pour relever le défi du covoiturage courte distance sur un territoire où le réseau de transport public est peu dense.

Urbanéo propose d'expérimenter des lignes de covoiturage, dans le contexte de zones peu denses où le déploiement de lignes de transport en commun parait difficile car trop peu rentable, mais où le potentiel utilisateur est assez important pour qu'une ligne de covoiturage constitue une alternative crédible à la voiture individuelle. L'ambition d'Urbanéo est d'accueillir et informer les utilisateurs d'une ligne de covoiturage aussi qualitativement que sur un réseau de bus.

Facilement identifiable par les usagers, la borne de covoiturage Urbanéo propose différentes destinations qui s'affichent en toutes lettres. L'usager choisit son parcours et attend patiemment qu'un automobiliste s'arrête pour le prendre en charge et le déposer à destination.

Cette offre est complémentaire à l'offre de transports collectifs que ce soit dans le temps (nuit, dimanche, vacances) et dans l'espace (zones peu denses, bout de lignes...).

### Pourquoi mettre en place un covoiturage courte distance ?

Cela permet à la collectivité d'apporter une solution de mobilité en créant une communauté d'usagers non véhiculés souhaitant se déplacer facilement sur un territoire. Il y a certes les destinations liées à l'activité professionnelle mais il y a aussi les déplacements liés à la vie courante (jour de marché, commerçants, administrations...).



### Quels sont les critères innovants de cette borne de covoiturage ?

Urbanéo, spécialiste du mobilier urbain non publicitaire du transport public, a imaginé une borne de covoiturage innovante et évolutive à tout mode de covoiturage. Ce mobilier, à l'origine créé pour matérialiser et gérer une ligne de covoiturage spontané, permet aujourd'hui de matérialiser un point de regroupement, d'informer covoiturés et covoitureurs, et ce quel que soit le mode de covoiturage : spontané, organisé avec ou sans réservation.

Ce poteau est un mobilier personnalisable et configurable par le client en fonction de ses attentes et des besoins usagers. La tête du poteau intègre une partie électronique dont les paramètres permettent une multitude de propositions (choix multiples de destinations, interfaçage avec une application mobile, transmission de données, etc.).

### Comment est commercialisée cette borne de covoiturage ?

Elle est proposée, quel que soit le modèle (spontané ou organisé), à la vente ou à la location. La location permet de tester l'offre dans l'espace et dans le temps auprès des communautés de covoitureurs et de covoiturés. Urbanéo propose dans son offre la possibilité de déplacer le point d'arrêt du covoiturage si celui-ci n'était pas satisfaisant. Cela permet aux AOM d'analyser le rendement du nouvel emplacement sans prendre le risque de travaux importants de voirie. En outre, Urbanéo a une couverture nationale grâce à l'implantation de ses 6 agences en France. Par conséquent, elle est capable de proposer une offre servicielle complète intégrée au mobilier de covoiturage (entretien, maintenance préventive et curative, dépose/repose...).



### Contact Presse

Sophie DELILLE  
Responsable Communication  
[s.delille@urbaneo.eu](mailto:s.delille@urbaneo.eu)  
03 74 24 01 84 ou 06 10 30 92 79